



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRÊTÉ

portant nomination des membres du comité de pilotage du Comité régional des professions du spectacle, du cinéma et de l'audiovisuel (COREPS Bretagne)

**Le préfet de la région Bretagne
préfet d'Ille-et-Vilaine**

VU le code des relations entre le public et l'administration ;
VU le code du travail, notamment ses articles L. 2121-1, L. 2122-5, L. 2122-7 et L. 2122-11 ;
VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
VU le décret du 28 octobre 2020 portant nomination de M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et sécurité Ouest, préfet d'Ille et Vilaine ;
VU l'arrêté du 9 avril 2021 modifiant l'arrêté du 18 février 2002 portant création du conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel ;
VU la circulaire du 28 février 2022 relative à la relance et à l'harmonisation des comités régionaux des professions du spectacle (COREPS) ;
VU les présentations des résultats enregistrés à l'issue des cycles électoraux au Haut Conseil du dialogue social en 2021 ;
Sur proposition de la directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne :

ARRÊTE

Article 1^{er} :

La liste des membres du comité de pilotage du comité régional des professions du spectacle, de l'audiovisuel et du cinéma, est comme suit :

Pour les associations et fédérations d'élus :

Association des Régions de France (ARF)	Titulaire : Madame MACÉ Béatrice Vice-présidente culture, droits culturels et éducation artistique et culturelle Conseil régional de Bretagne
	Suppléante : Madame LE STRADIC Gaëlle Présidente commission Culture Conseil régional de Bretagne

Association des Départements de France (ADF)	Titulaire : Monsieur MARCHAND Denez Vice-président Culture et langue bretonne Département d'Ille-et-Vilaine Suppléant : Monsieur KERVAON Patrice Vice-président Culture et aux cultures bretonnes Département des Côtes d'Armor
France urbaine	Titulaire : Monsieur CAREIL Benoît Adjoint à la culture de la ville de Rennes Suppléant : Monsieur SALAMI Réza Adjoint à la culture de la ville de Brest
Intercommunalités de France	Titulaire : Monsieur MIOSSEC Sébastien Vice-Président de Quimperlé Communauté Suppléant : Monsieur LECUYER Arnaud Président de Dinan agglomération
Association des maires ruraux de France (AMRF)	Titulaire : Monsieur FOUGLE Alain Maire de Feins Suppléant : NC
Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture - FNCC	Titulaire : Monsieur LE GUERNEVE Fabien Adjoint à la culture Ville de Vannes Suppléant : Monsieur BERTHE Thomas Adjoint à la culture et aux associations culturelles – Ville de Guingamp

Pour les organisations professionnelles employeurs :

Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles SYNDEAC	Titulaire : Monsieur PILAERT Emmanuel Directeur administratif et financier Centre dramatique national Théâtre national de Bretagne (Rennes) Suppléant : Madame RIVIERE Maïté Directrice Scène nationale Le Quartz, Brest
Syndicat national des scènes publiques SNSP	Titulaire : Monsieur LEJEUNE Xavier Directeur de l'Estran, scène de territoire pour le jazz et les musiques improvisées Guidel Suppléant : Monsieur PINARD François Directeur de l'Archipel, scène de territoire pour le théâtre, Fouesnant-Les-Glénan

Syndicat des musiques actuelles SMA	Titulaire : Madame THOMAS Stéphanie Directrice de l'Antipode, scène musiques actuelles Rennes Suppléant : Madame LE JONCOUR Justine Chargée de production, L'Armada production Saint-Erblon
Les Forces musicales	Titulaire : Monsieur RIETZLER Matthieu Directeur de l'Opéra de Rennes Suppléant : Monsieur FELDMAN Marc Administrateur général de l'Orchestre national de Bretagne
Syndicat professionnel des producteurs, festivals, ensembles PROFEDIM	Titulaire : Madame CHRETIEN Delphine Administratrice de l'ensemble Le Banquet céleste Suppléant : NC
Syndicat national du spectacle musical et de variété PRODISS	Titulaire : Monsieur BARRE Yves Administrateur Le Liberté - Rennes Suppléante : Madame MEYER Carol Directrice Association Wild Rose – Festival Art Rock Saint-Brieuc
Fédération Nationale des Arts de la Rue FédéBreizh	Titulaire : Monsieur BENAY Yano Compagnie Dédale de Clown - Brest Suppléant : Monsieur GALARDON Julien Compagnie Roizizo Théâtre - Vannes
Syndicat national des prestataires de l'audiovisuel scénique et événementiel - SYNAPSE	Titulaire : Monsieur BRUNET Ulrich Société Spectaculaires Saint-Thurial Suppléant : NC

En l'absence de représentant des organisations professionnelles pour le cinéma et l'audiovisuel en région Bretagne, **Monsieur VIALLE Franck**, directeur de Films en Bretagne est nommé membre titulaire du comité de pilotage pour ce secteur.

Pour les organisations professionnelles salariés :

SBAM-CGT Musiciens	Titulaire : Monsieur PARENTHOEN Youen Suppléant : Monsieur PERON Youenn
SFA - CGT artistes interprètes	Titulaire : Monsieur VOITURIN Laurent Suppléante : Madame HATALA Sacha
CFDT Culture	Titulaire : Monsieur MERIEU David Suppléant : Monsieur FORMENTIN-MORY Yves

Article 2 :

La direction régionale des affaires culturelles de la région Bretagne préside par délégation, coordonne administrativement cette instance et établit le compte-rendu des réunions.

Article 3 :

Le présent arrêté est exécutoire à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Bretagne.

Article 4 :

Le secrétaire général pour les affaires régionales et la directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rennes, le 22 JUIN 2022

Le Préfet



Emmanuel BERTHIER